

Maire

Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la deuxième séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 6 février 2024 à 20h17, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents à cette séance :

Conseiller #1 - monsieur Louis-Philippe Thauvette
Conseiller #2 - monsieur Jacques Séguin
Conseiller #3 - monsieur Jean Giroux-Gagné
Conseiller #6 - madame Aline Charbonneau

Tous formant quorum, sous la présidence du maire, M. Shawn Campbell

Sont absents à cette séance :
Conseiller #4 - monsieur Mario Pitre
Conseiller #5 - madame Geneviève Raymond

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur François Day, est également présent.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 20h17

Il est mentionné que l'avis de convocation à la présente séance a été notifié à tous les membres du conseil, conformément au Code municipal.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le maire, Shawn Campbell, fait lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Points ajournés de la séance ordinaire du 16 janvier 2024

- 3.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement établissant le taux de la taxe foncière et les tarifs des services pour l'année 2024
- 3.2 Approbation de la politique salariale 2024
- 3.3 Approbation de l'Entente de travail avec les employés du service de la sécurité incendie

4. Questions des citoyens

5. Levée de la séance

24-02-05 CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU

QUE la deuxième séance extraordinaire soit adopté tel que présenté avec l'ajournement du point suivant :

- 3.3 Approbation de l'Entente de travail avec les employés du service de la sécurité incendie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Maire

Greffier-trésorier

3. Points ajournés de la séance ordinaire du 16 janvier 2024

3.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement établissant le taux de la taxe foncière et les tarifs des services pour l'année 2024

Le conseiller, Jean Giroux-Gagné donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera présenté pour adoption, le règlement numéro 378 décrétant le taux de la taxe foncière ainsi que la tarification des services municipaux de l'année 2024. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

3.2 Approbation de la politique salariale 2024

24-02-06

IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette
ET RÉSOLU,

D'approuver la politique salariale 2024 et d'autoriser le Maire à signer ladite politique et d'appliquer une rétroaction pour la rémunération des employés à partir du 1^{er} janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.3 Approbation de l'Entente de travail avec les employés du service de la sécurité incendie

Le point est ajourné à une prochaine séance

4. Questions des citoyens

Le maire invite les citoyens présents à poser leurs questions et précise que la période de questions durera 30 minutes, tel qu'indiqué au règlement #300 relatif à la régie interne des séances de la municipalité.

La période de questions débute à 20h23 et se termine à 20h24.

5. Levée de la séance

24-02-07

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

IL EST PROPOSÉ PAR : Shawn Campbell
ET RÉSOLU

Que la séance extraordinaire du 6 février 2024 soit levée à 20h24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Directeur général et greffier-trésorier

Je, Shawn Campbell, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire